

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 16 avril 2012 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
Monsieur Michel Croteau, conseiller
Monsieur Guy Jacob, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Madame Vivian Viviers, directrice générale
Monsieur Denis Bourgault, inspecteur

ABSENCES MOTIVÉES : Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
Monsieur Claude Lessard, conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal des délibérations de la séance du 19 mars 2012 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels.
5. Certificats de crédits disponibles.
6. Rapport de l'inspecteur.
7. Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion.
8. Nouveaux modules de jeux pour le Club Nautique St-Louis ;
9. Nouvelles enseignes aux abris postaux et au Club Nautique ;
10. Festival des pompiers ;
11. Contrat de déneigement ;
12. Entretien des terrains du Club Nautique et du chalet municipal ;
13. Chapelle St-Louis ;
14. Autres sujets ;
15. Période de questions
16. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire, M. O'Donnell Bédard leur souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19h30.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

035-2012 **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté les points suivants au varia soit :

- a) Parc Maher;
- b) Balayage de la route.

ADOPTÉE

036-2012 **Adoption du procès-verbal des délibérations**
De la séance du 19 mars 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 19 mars 2012, tel que soumis.

ADOPTÉE

037-2012 **Adoption des listes et rapports mensuels**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de mars 2012 ;
- Conciliation bancaire au 31 mars 2012 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mars 2012 ;

ADOPTÉE

038-2012 **Certificats de crédits disponibles**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Croteau
ET RÉSOLU d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉE

039-2012 **Rapport de l'inspecteur**

Monsieur Denis Bourgault remet aux membres du Conseil la liste des permis émis au cours du mois de mars 2012 pour un montant de 191 000 \$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU à l'unanimité de prendre acte du rapport de l'inspecteur.

ADOPTÉE

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion.

Mme Viviers mentionne qu'il n'y a rien de spécial à signaler, les points du suivi étant déjà à l'ordre du jour.

040-2012 **Nouveaux modules de jeux pour le Club Nautique**

Madame Viviers remet aux membres du Conseil des croquis des jeux qui pourraient être installés au Club Nautique et qui seraient accessibles aux petits et aux grands. Elle mentionne également qu'il faudrait refaire le terrain de basketball et acheter de nouveaux paniers et rendre le tout sécuritaire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
ET RÉSOLU à l'unanimité de donner mandat à Mme Viviers pour l'achat des modules de jeux selon le budget prévu.

ADOPTÉE

041-2012 **Nouvelles enseignes aux abris postaux et au Club Nautique**

Madame Viviers présente aux membres du Conseil des suggestions d'enseignes fournies par Enseignes Aux Quatre-Vents. Après discussion, les membres du Conseil préféreraient quelque chose de plus simple qui s'harmoniserait avec celles que nous avons déjà et qui seront réinstallées au Club Nautique.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Croteau
ET RÉSOLU à l'unanimité de donner mandat à Madame Viviers pour demander de nouvelles esquisses et faire en sorte que les enseignes soient fabriquées et installées avant la fin juin suivant le budget établi.

ADOPTÉE

042-2012 **Festival des Pompiers**

Madame Viviers remet aux membres du Conseil une demande de commandite du Service des incendies de Ste-Catherine de la Jacques-Cartier dans le cadre du 29^e Festival des pompiers de la mutuelle de Portneuf qui se tiendra à Ste-Catherine cette année.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Guy Jacob
ET RÉSOLU à la majorité de verser un montant de 300 \$ pour de la publicité lors de cet événement.

ADOPTÉE

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Contrat de déneigement

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil.

043-2012 Entretien des terrains du Club nautique et du chalet municipal

Monsieur Bourgault dépose la soumission pour l'entretien des terrains du Club Nautique St-Louis et du chalet municipal, soumission préparée par M. Jean-Pierre Boucher pour un montant estimé de 4 888,00 \$ plus taxes. Monsieur Guy Jacob suggère de demander à M. Boucher de nous fournir les coûts de ses services avec les différents équipements dont il se sert pour exécuter les travaux.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Croteau
ET RÉSOLU à l'unanimité d'accepter la soumission déposée pour la saison estivale 2012 au montant de 4 888,00 \$ plus taxes. Pour tout excédent, le taux horaire s'appliquera sauf pour des travaux exceptionnels qui devront être approuvés par la Ville.

ADOPTÉE

Chapelle St-Louis

Madame Viviers informe les membres du Conseil qu'elle a communiqué avec Mgr Grondin qui était très touché de l'invitation faite, qu'il accepte et nous confirmera la date de sa présence dans les prochaines semaines.

044-2012 Projet Parc Maher

Monsieur Michel Croteau mentionne qu'il faudrait fixer une rencontre préalable à la soirée d'information qui doit avoir lieu le 1^{er} mai prochain afin de se concerter sur le déroulement de cette soirée avec la firme Roy-Vézina. Une rencontre pourrait avoir lieu la veille et ce sera à confirmer.

De plus, compte tenu de l'urgence de faire les travaux afin de ne pas perdre la subvention de 389 511 \$ ainsi que des délais à encourir lorsqu'il y aura appel d'offres et signature des registres par les citoyens, il y aurait lieu de faire préparer les plans et devis par la firme Roy Vézina afin d'être prêts à procéder s'il y a approbation des citoyens après la rencontre d'informations du 1^{er} mai prochain.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Croteau
ET RÉSOLU à l'unanimité de donner mandat à la firme Roy Vézina de procéder à la conception des ouvrages, et la préparation des rapports et documents techniques, plans et devis tel que décrits aux étapes 5 et 6 du plan de travail, pour un montant de 17 840 \$.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Balayage de la route

Monsieur Jacques Tessier mentionne qu'il a communiqué avec M. Denis Robitaille qui s'occupera du balayage de la route dans les prochains jours et ce sans frais supplémentaires au contrat actuel du déneigement.

045-2012

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jacques Tessier
ET RÉSOLU de lever la séance à 20h20.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire